

LES GESTES DES MÉTIERS D'ART VERRIERS



Vase en cristal.
© Saint-Louis / Benoît Teillet.



Souffleur de verre.
© CIAV / Guy Rebmeister.



Taille de cristal.
© Saint-Louis / Benoît Teillet.

Description sommaire

Les gestes des métiers d'art verriers sont issus d'une tradition très ancienne qui trouve son origine au Proche-Orient vers 1500 avant Jésus-Christ. Ils concernent la mise en forme et la décoration du verre à chaud comme à froid et permettent la fabrication d'objets utilitaires, principalement dans le domaine des arts de la table mais aussi dans celui du luminaire, de la décoration d'intérieur et de la recherche scientifique.

En France, le savoir-faire se perpétue dans plusieurs régions, notamment au sein des territoires historiquement liés à l'industrie du verre. Il est pratiqué dans des ateliers de taille différente et dont les modèles économiques et les types de production varient.

L'homme s'est intéressé au verre pour sa transparence, sa brillance et sa dureté, améliorant sa maîtrise de la matière au fil du temps. Les techniques verrières ont beaucoup voyagé à travers le monde et ont fait l'objet de nombreuses recherches et innovations. Les savoir-faire verriers sont cependant caractérisés par une formidable permanence. Les conditions d'exercice, les outils et les types de production ont en effet beaucoup évolué depuis l'Antiquité mais les gestes se sont adaptés sans subir de modifications substantielles.

Toutefois, les ateliers se trouvent aujourd'hui confrontés au défi de la transmission. Les métiers du verre requièrent en effet une dextérité qui s'acquiert uniquement par la pratique et la répétition ; leur parfaite maîtrise ne peut s'effectuer que sur un temps long.

I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

I.1. Nom

Les gestes des métiers d'art verriers

I.2. Domaine(s) de classification

Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

I.3. Communauté(s), groupe(s) associé(s)

En France, la liste officielle des Métiers d'art est fixée par l'arrêté du 24 décembre 2015. Cette liste regroupe 198 métiers et 83 spécialités, répartis en 16 domaines. Le domaine du verre et du cristal comporte quatre principaux métiers. Le périmètre de la présente fiche est circonscrit aux gestes du verrier à la main, du verrier au chalumeau et du verrier décorateur, trois métiers qui relèvent depuis 2017 de la même convention collective nationale des « professions regroupées du cristal, du verre et du vitrail ».

Aujourd'hui, la majeure partie de la production d'objets en verre est industrialisée. Cependant, les gestes des métiers d'art verriers sont toujours perpétués en France, au sein de plusieurs entreprises qui présentent des caractéristiques distinctes. Leur activité repose en effet sur des fondements différents, qu'il est important de mentionner, car ils ont une incidence sur les conditions d'exercice et le type de production. Trois catégories peuvent être schématiquement distinguées en fonction du modèle économique, du réseau de diffusion de la production et de la place de la création dans le processus de fabrication :

— La part la plus importante de la production artisanale d'objets en verre en France est assurée par quelques entreprises, de taille moyenne si l'on considère les effectifs (entre 50 et 500 salariés environ). Elles proposent un cadre industriel, avec des moyens techniques et de recherche importants, mais s'appuient sur un savoir-faire traditionnel, une prééminence du geste manuel dans le processus de fabrication et une main d'œuvre d'artisans qualifiés et spécialisés. Ces entreprises sont implantées dans les territoires historiquement marqués par l'essor de l'industrie verrière. Elles appartiennent au secteur du luxe, se concentrent sur une production très spécialisée et possèdent un réseau de distribution développé et international. Dans le domaine du cristal, quelques manufactures se partagent le marché parmi lesquelles les cristalleries Saint-Louis, la cristallerie de Baccarat, Daum et Lalique qui jouissent d'une importante notoriété. Chacune possède son propre catalogue de pièces récurrentes et emblématiques et une direction artistique qui fixe les tendances des nouvelles créations. Leur nom est une marque ; il est un gage de qualité et d'une certaine esthétique.

— Des ateliers de taille plus modeste sont davantage tournés vers une activité à caractère pédagogique et remplissent un rôle de sensibilisation du public aux métiers du verre et à leur histoire. Leur modèle économique repose en partie sur l'accueil de public. Les démonstrations de savoir-faire permettent de réaliser des pièces qui sont ensuite proposées à la vente, directement sur le lieu de production. Ces ateliers sont souvent implantés dans des territoires liés à l'histoire du verre et entrent dans une logique de tourisme de découverte économique.

— Enfin, des ateliers de petite taille sont répartis sur l'ensemble du territoire avec une capacité de production plus restreinte. Ces ateliers se consacrent plutôt à la recherche technique et esthétique et/ou collaborent avec des designers et des plasticiens.

La verrerie scientifique et technique est un cas à part. La production s'adresse à un réseau de laboratoires et d'entreprises spécialisés. L'entreprise Pignat est très présente sur le marché

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

international et valorise la place qu'elle donne au savoir-faire artisanal comme l'un de ses principaux atouts.

Les praticiens liés aux gestes des métiers d'art verriers exercent leur savoir-faire dans des structures de taille diverse, avec des modèles économiques différents et des types de production distincts :

- Centre Européen de Recherches et de Formation aux Arts Verriers (CERFAV), à Vannes-le-Châtel (Meurthe-et-Moselle) : association fondée en 1991 qui propose des formations aux arts et techniques du verre et du cristal.
- Centre International d'Art Verrier (CIAV), à Meisenthal (Moselle) : établissement public dédié à l'accueil du public, à la création contemporaine et à la recherche technique.
- Cristalleries Saint-Louis, à Saint-Louis-lès-Bitche (Moselle) : manufacture créée en 1586 et dédiée exclusivement depuis 1825 à la production de cristal.
- Fédération des Cristalleries Verreries à la Main et Mixtes (FCVMM), à Paris : syndicat professionnel, héritier de la Chambre syndicale des Fabricants de cristaux et de verreries de France, créée en 1873.
- Pignat SAS, à Genas (Rhône) : entreprise spécialisée dans la verrerie scientifique et technique.
- Verrerie d'art Soisy-sur-École (Essonne) : verrerie fondée en 1978 dédiée à l'accueil du public.

I.4. Localisation physique

Lieu(x) de la pratique en France

En France, les deux principaux pôles où les gestes des métiers d'art verriers sont perpétués se situent au sein de territoires historiquement liés à l'industrie du verre et à son essor :

- Bas-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Moselle (région Grand-Est)
- Vallée de la Bresle (région Normandie)

Cependant, des ateliers verriers sont implantés sur l'ensemble du territoire français du fait de la mobilité des praticiens et d'un accès désormais facilité aux matières premières.

Pratique similaire en France et/ou à l'étranger

La pratique se perpétue aujourd'hui encore, en Europe, au sein des foyers historiques de l'essor du verre : l'Allemagne, l'Autriche, l'Irlande, l'Italie, la République tchèque, la Slovénie et les Pays scandinaves.

articles produits peuvent également avoir une vocation purement utilitaire, notamment dans le cas de la verrerie scientifique et technique.

Les gestes des métiers d'art verriers concernent :

- La fabrication de la matière première, employée par l'homme pour la fabrication d'objets. Celle-ci n'existe pas à l'état naturel et doit donc être préalablement fabriquée avant sa mise en forme, à partir de plusieurs matériaux. La composition du verre peut varier en fonction des propriétés que l'on souhaite lui donner et du type de production envisagé ;
- La mise en forme de la matière à l'état visqueux, c'est-à-dire à chaud, selon différentes techniques et à l'aide de divers outils ;

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

— Le travail de la matière à l'état solide, c'est-à-dire à froid, une fois les opérations à chaud terminées, par retrait de matière (taille et gravure) ou par ajout de matière (dorure).

Les gestes des métiers d'art verriers sont caractérisés par leur formidable permanence. Les conditions d'exercice, les outils et les types de production ont beaucoup évolué au fil du temps mais les gestes se sont adaptés sans subir de modifications substantielles. Si le savoir-faire se perpétue dans une forme relativement stable, la manière dont les verriers se considèrent eux-mêmes et sont perçus dans la société a, en revanche, beaucoup évolué depuis le XV^e siècle. Sous l'Ancien Régime, les maîtres verriers étaient reconnus pour la maîtrise d'un savoir-faire dont les secrets se transmettaient de père en fils. Ils bénéficiaient du titre de « gentilhommes verriers » qui leur conférait droits et noblesse. Cependant, au XIX^e siècle, l'industrialisation, la mécanisation de certains procédés et la disparition des privilèges du « gentilhomme verrier » modifièrent profondément le statut et les conditions de travail des verriers. Cadences élevées et pénibilité définissaient alors la vie des ouvriers du verre qui s'engagèrent dans une lutte sociale, à la fin du XIX^e siècle, pour améliorer leur condition. À partir des années 1960, l'automatisation des productions supprima de nombreux emplois. Plusieurs verreries fermèrent leurs portes, avec d'importantes conséquences sur les territoires impactés. Aujourd'hui, le geste artisanal est revalorisé avec un intérêt croissant de la société pour le fait-main, les métiers d'art et une attention nouvelle portée sur la provenance des matériaux et les conditions de fabrication. Les verriers revendiquent davantage leur geste, leur métier d'artisan et la valeur ajoutée sans équivalent qu'apportent leur savoir et leur technicité.

Les métiers du verre requièrent d'abord une grande dextérité. Celle-ci se développe grâce à la pratique et la répétition, tous les verriers en conviennent. La parfaite maîtrise des gestes verriers s'effectue sur un temps long. Plus encore, l'art du verre demande des réflexes et une capacité d'analyse et d'adaptation qui relèvent autant de la perception que de la technique au sens strict. Tout verrier constitue, au fil du temps, sa propre archive mentale et sensorielle et l'étoffe à chaque nouvelle expérience, chaque nouvel objet ou difficulté rencontrée. Plusieurs années d'expérience sont ainsi nécessaires pour former un verrier accompli, capable d'anticiper les réactions de la matière, de travailler sans gabarit ou de réaliser à main levée des pièces rigoureusement identiques ou d'une grande complexité. Les praticiens peuvent chacun développer leur propre manière et des gestes différents sont susceptibles d'aboutir au même résultat. De la même façon, chaque verrerie peut développer des gestes propres à son catalogue et à ses références.

[...]

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

II.1. Modes d'apprentissage et de transmission

Autrefois, la transmission des gestes des métiers d'art verriers s'effectuait presque exclusivement de père en fils. Lorsque la taille et la structure des ateliers changèrent, le mode d'apprentissage évolua également, débutant dès le plus jeune âge au sein même des verreries. L'organisation du travail et la répartition des tâches entre les différents postes facilitaient la transmission du savoir-faire en contexte de production.

Aujourd'hui, il existe plusieurs écoles en France qui dispensent un enseignement spécialisé dans le domaine du verre (à chaud et à froid), structuré en plusieurs diplômes reconnus par l'Éducation nationale. Cependant, il est tout à fait admis que l'apprentissage des métiers du

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

verre est principalement fondé sur l'expérience et ne peut s'effectuer que sur un temps long. Les écoles enseignent néanmoins des bases théoriques et techniques essentielles. Elles permettent aussi de repérer et de sélectionner ceux qui possèdent les aptitudes indispensables aux métiers du verre mais aussi le goût et la motivation pour rejoindre un environnement de travail parfois difficile.

La structure des équipes au sein des ateliers est, aujourd'hui encore, propice à l'échange et à la transmission. Les grandes verreries, notamment, ont compris que le temps d'apprentissage pour former un verrier accompli était incompressible et que la transmission en entreprise était fondamentale pour éviter une rupture des savoir-faire ou des gestes propres à la production de l'entreprise. Les chefs de place et les chefs de compagnie sont ainsi chargés de guider et de former les nouvelles recrues. Des actions sont également mises en œuvre, dans certains ateliers, qui encouragent les verriers à parfaire leur technique, qu'il s'agisse de concours ou de sessions de formation interne.

Le concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » joue aussi un rôle important dans la transmission des gestes. Le titre de Meilleur Ouvrier de France (MOF) est presque unanimement perçu par la communauté des verriers comme la plus haute distinction qu'un verrier puisse obtenir en reconnaissance de son expérience et de sa maîtrise. Depuis 2001, le titre de MOF est reconnu comme diplôme d'État de niveau III, mais il bénéficie surtout d'une aura particulière. Les MOF sont souvent perçus par les jeunes praticiens comme des références auprès desquelles trouver un conseil. Les détenteurs du titre MOF constituent un réseau qui favorise l'échange et encourage la transmission.

II.2. Personnes/organisations impliquées dans la transmission

• Lycée Jean-Monnet, Yzeure (Auvergne-Rhône-Alpes)

Le lycée Jean-Monnet accueille, dans ses murs, l'École nationale du Verre, fondée en 1963 à proximité d'une cristallerie, celle de Souvigny, avec le soutien de la Fédération des Cristalleries et Verreries à la main et mixtes. Auparavant, le cursus de formation était structuré autour de plusieurs diplômes : le CAP Arts du verre et du cristal et le CAP Décorateur du verre (cursus en 2 ans, diplôme de niveau V), le BMA Souffleur de verre et le BMA Verrier décorateur (cursus en 2 ans, diplôme de niveau IV) et le DMA Arts du verre et du cristal (cursus en 2 ans, diplôme de niveau III). Cependant, la réforme DN MADE, qui concerne l'enseignement du design, des arts appliqués et des métiers d'art, est entrée en vigueur au lycée Jean-Monnet à la rentrée de septembre 2018 et a entièrement modifié la structuration des formations. L'École nationale du Verre propose désormais un cursus DN MADE, mention Matériaux, spécialité Créateur verrier, pouvant aboutir à un diplôme de niveau II.

• Lycée professionnel Dominique-Labroise, Sarrebourg (Grand-Est)

Le lycée professionnel Dominique-Labroise forme aux métiers du verre à chaud et à froid. Il propose un CAP Arts du verre et du cristal avec trois spécialités (verrier, taille-gravure et décorateur) et un BMA Souffleur de verre.

• Lycée scientifique et technologique Dorian, Paris (Île-de-France)

Le lycée scientifique et technologique Dorian est particulièrement réputé dans le domaine de la verrerie scientifique. Une section d'enseignement en formation initiale est dédiée depuis 1931 au métier de souffleur de verre en verrerie scientifique.

• Centre européen de Recherches et de Formation aux arts verriers (CERFAV), Vannes-le-Châtel (Grand-Est)

Fondé en 1991 avec le soutien des collectivités locales et de l'université de Lorraine, le CERFAV est implanté dans une commune historiquement liée à l'industrie verrière. L'association est à la fois un lieu de formation et de recherche. Elle forme par apprentissage

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

au CAP Arts et techniques du verre, option Décorateur sur verre, au CAP Arts du verre et du cristal (souffleur de verre) et au CAP Soufflage (verrerie scientifique). Le CERFAV anime la formation « Créateur verrier », une formation de 2 ans, qui donne accès à une certification de niveau III inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le CERFAV propose également une formation « Concepteur Créateur » et des formations en ligne ouvertes à tous : les MOOC (*Massive Open Online Course*) VITRA 1 et VITRA 2.

• **Université régionale des Métiers d'art, Sorrèze (Occitanie)**

Ce lieu de formation a la particularité de proposer, parmi ses cursus, un enseignement spécialisé dans la verrerie scientifique.

II.3. Évolution/adaptation/emprunts de la pratique

Un souci accru de la santé au travail

Issus d'un savoir-faire artisanal, les gestes des métiers d'art verriers impliquent, par définition, une forte présence de la main, mais pas seulement. Les métiers du verre se distinguent par l'implication du corps qui est requise dans la pratique. Dans le travail du verre à chaud comme dans la taille, l'ensemble du corps est mobilisé et sert d'outil de travail. Les charges peuvent être lourdes et la répétition du geste difficile. Les risques sont d'ailleurs multiples, qu'il s'agisse de l'exposition continue à la chaleur, du contact avec les produits utilisés sous forme de poudre pour la fabrication du verre ou de l'exposition aux émanations du verre en fusion. La vue peut être affectée par l'observation permanente du verre en fusion et provoquer la cataracte des verriers, alors que la tendinite est connue pour être la « maladie du tailleur ». Les ateliers sont bien entendu équipés de dispositifs de filtration et d'aération mais, depuis quelques années, la vie des verreries est nouvellement impactée par un souci accru de la santé au travail.

La FCVMM est notamment très investie dans l'analyse et la prévention des troubles musculosquelettiques et des risques chimiques, auxquels les salariés des verreries sont exposés. En 2018, des prestataires extérieurs ont été sollicités afin de mener, dans les verreries membres de l'organisation professionnelle, des actions visant à améliorer les conditions d'exercice des verriers sans entraver leurs gestes. Sont par exemple à l'étude : des équipements d'aide à la manutention du verrier à chaud, des dispositifs ergonomiques pour la population des trieurs-choisisseurs, des analyses de l'exposition des salariés aux risques chimiques.

L'évolution des types de production et des réseaux de distribution des cristalleries

Ces dernières années, la transformation des modes de consommation a considérablement impacté les types de production et les réseaux de distribution des cristalleries. À l'origine, l'industrie du cristal était presque exclusivement dédiée à la fabrication de services de table. Aujourd'hui, la demande évolue. Selon la FCVMM, la part des listes de mariage dans le chiffre d'affaire des cristalleries, qui pouvait atteindre 25 % il y a 25 ans, est aujourd'hui de moins de 3 %.

Aussi les cristalleries ont-elles dû rechercher de nouveaux débouchés et modifier leurs productions. Désormais, les grandes maisons du cristal collaborent avec des designers, fabriquent des luminaires et investissent l'univers de la décoration d'intérieur, de la bijouterie et de l'édition d'art. De plus, elles s'ouvrent davantage aux marchés étrangers, avec l'ouverture de points de vente en Asie et au Moyen-Orient. Selon la FCVMM, l'export représentait, en 2017, près de 70 % du chiffre d'affaires des principales maisons.

L'adaptation aux normes environnementales

Les préoccupations grandissantes liées à l'écologie ont aussi des conséquences sur la manière dont les savoir-faire verriers sont pratiqués aujourd'hui. Les manufactures verrières doivent en effet s'adapter à des normes environnementales de plus en plus exigeantes, ce qui peut

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

représenter de lourds investissements. Les cristalleries sont, par exemple, tenues de se conformer aux diverses réglementations liées à l'usage d'oxyde de plomb dans la fabrication de cristal. Dans ce domaine, la législation européenne est régulièrement actualisée et comprend plusieurs textes, parmi lesquels le règlement REACH (*Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals*), la directive ROHS (*Restriction of Hazardous Substances*) et la réglementation sur le contact alimentaire.

III. HISTORIQUE

III.1. Repères historiques

ses prérogatives. Le privilège de gentilhomme verrier était en partie lié aux secrets de

III.2. Récits liés à la pratique et à la tradition

• Extraits d'entretiens

Plusieurs entretiens ont été menés avec des praticiens pour constituer la présente fiche d'inventaire. Quelques extraits des retranscriptions faites d'après des notes écrites sont ici proposés.

— « *Sept jeunes sont arrivés dans les trois ou quatre derniers mois. Parmi les sept, il y a ceux qui ont déjà un bagage verrier et ceux qui sont sans bagage, mais qu'on a pu tester pendant plusieurs jours. La première tâche qu'on leur apprend est le cueillage. Il faut qu'ils soient en contact avec la matière et apprennent d'abord à se déplacer avec une canne. Ensuite, c'est le chef de place qui observe et analyse les progrès. Il donne des orientations et dirige la progression en fonction des mouvements qu'il observe mais aussi en fonction des opportunités. C'est la même chose dans le verre à froid. Au début, on apprend à effacer les marques de pontil, puis on s'exerce sur du rebut avant de travailler sur de véritables pièces.* » [Loïc Garnier, directeur industriel des Cristalleries Saint-Louis, juin 2018]

— « *J'ai passé mon CAP art et techniques du verre à Izeure. Je suis tombé dans le métier par hasard. Je voulais plutôt être tailleur sur cristal. J'ai découvert le verre à chaud à l'école. J'ai été attiré par le climat, les odeurs, les sensations dans l'atelier. J'ai été embauché à Saint-Louis en tant que cueilleur juste après avoir passé mon CAP, j'avais 19 ans. Le geste artisanal, le geste ancestral est préservé à Saint-Louis, c'est ce qui m'a attiré. J'ai fait 10 mois de cueillage, puis j'ai été souffleur pendant 6 ans, un peu sur toutes les places, et chef de place. Aujourd'hui, je suis chef d'atelier. [...] Une fois qu'on a fait le tour du métier, le nouveau challenge c'est la transmission. L'apprentissage se fait par l'observation.* » [Nicolas Seychal, responsable verre chaud (MOF 2007) aux Cristalleries Saint-Louis, juin 2018]

— « *Ma spécialité, c'est le fait-main, poser les jambes, les pieds ... Si on sait faire du fait-main, on sait faire de la presse, ça ne va que dans un seul sens. Ce qui m'intéresse dans mon travail, c'est le niveau de précision, à l'œil, qu'on acquiert à force de répétition. Le matériel reste approximatif alors que la maîtrise de la main doit être totale. En tant que chef de place, je suis là pour corriger les gestes qui ne sont pas bons, pour enlever les gestes parasites. On se retrouve parfois dans les jeunes qui arrivent. Le plus important, c'est de gommer les erreurs dès le début.* » [Tony Carramusa, chef de place aux Cristalleries Saint-Louis, juin 2018]

— « *La Verrerie de Soisy-sur-École a été créée par ma grand-mère. En 1978, face à la baisse du verre à la main, elle avait l'intuition qu'il fallait créer de petits ateliers pour montrer et faire perdurer le savoir-faire. [...] Ici, on accueille environ 60 000 visiteurs par an. Il y a du monde toute l'année. Les particuliers viennent en famille. On accueille des groupes, notamment scolaires ou de troisième âge, parmi lesquels se trouvent beaucoup de groupes*

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

issus de CCAS [Centre communal d'action sociale] de toute la banlieue sud. [...] Nous sommes cinq à travailler dans la verrerie : deux personnes travaillent le verre à chaud, une à froid, et deux vendeuses s'occupent de la boutique et de monter les bijoux et les luminaires [...] Le gros de la production est destiné à la vente sur place mais l'atelier répond aussi à des commandes. On fabrique des petites séries pour des professionnels et de plus en plus de sur-mesure pour les particuliers. » [Frédéric Alary, souffleur de verre à la Verrerie d'art de Soisy-sur-École, mai 2018]

— « L'entreprise Pignat fabrique des installations entières, pour des laboratoires et des industriels, dans lesquelles le verre est omniprésent. [...] Dans l'atelier du verre, les grandes séries sont sous-traitées, car on ne veut pas faire de grandes séries ici. On fabrique des pièces variées et compliquées. C'est comme ça qu'on peut retenir les bons ouvriers. [...] On ne fabrique pas directement le verre. On travaille à partir de tubes de différents diamètres, de 2 mm à 485 cm. [...] Il a fallu inventer le tour pour pouvoir fabriquer de grosses pièces. Le tour remplace le mouvement de rotation de la main. Bien sûr, on ne peut travailler au tour que ce qui se trouve sur un axe. Et puis, il faut d'abord savoir travailler à la main. Le geste reste artisanal même si l'entreprise s'est beaucoup développée. Il y a eu une mécanisation progressive, mais toujours au service du geste initial. On produit aussi des pièces artistiques et on travaille avec des designers. On travaille notamment avec l'école de designers de Saint-Étienne. [...] La transmission en entreprise est importante. Il faut jouer le jeu pour que l'école subsiste en accueillant des apprentis. L'école donne des bases, mais il faut leur apprendre le métier de zéro. C'est important de rencontrer d'autres verriers aussi, de voir d'autres ateliers. Mon père était MOF, alors j'ai eu la chance de rencontrer de grands souffleurs. Il y a de l'entraide dans le monde du verre. Le concours MOF permet de sensibiliser les jeunes. [...] Un tempérament d'artisan, c'est être bricoleur, touche à tout, avoir le goût de la compétition, aimer le contact humain, être disponible pour réfléchir aux idées des clients. On est là pour rendre service. » [Pierre Pignat, souffleur de verre au chalumeau (MOF 1990) et fondateur de l'entreprise Pignat, juin 2018]

• Mémoires et témoignages

— Yves Blaquièrre, *Le Souffle du verre : notes d'un amateur*, Sorèze, Y. Blaquièrre, 1995

— Pierre Pignat, *Pignat, un nom dans le verre*

— Michel Dumont, en collaboration avec Yves Borrel, *Soufflage du verre et verrerie scientifique*, Gif-sur-Yvette, M. Dumont, Paimpol et Y. Borrel, 2014

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

IV.1. Menaces sur la viabilité

La principale menace qui pèse aujourd'hui sur la pérennité des gestes des métiers d'art verriers concerne la transmission des savoir-faire. Si, en France, l'enseignement des bases techniques et théoriques, dans le domaine du verre, est assuré par plusieurs organismes reconnus, la formation d'un verrier accompli requiert du temps et s'effectue principalement en entreprise, sous la responsabilité des verriers les plus expérimentés.

Selon la FCVMM, la France compte aujourd'hui 1200 professionnels dans le domaine des métiers d'art verriers dont la majorité est âgée de plus de 44 ans. L'activité des ateliers verriers et des cristalleries est dépendante du degré de savoir-faire détenu par ses artisans. Pour survivre, les ateliers doivent relever le défi du renouvellement des générations, assurer la formation des jeunes artisans par les plus anciens et stabiliser leurs effectifs afin d'éviter une rupture des savoir-faire. Or, la transmission des gestes des métiers d'art verriers est difficile à transcrire et impossible à standardiser. Elle repose essentiellement sur la volonté et

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

la pédagogie des professionnels en mesure de transmettre.

IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

Modes de sauvegarde et de valorisation

• Manifestations

— *Biennale internationale du Verre* : organisée depuis 2009 par l'European Studio Glass Art Association qui présente l'événement comme le rendez-vous européen, pour le médium verre, des amateurs et collectionneurs d'art contemporain. La dernière édition s'est déroulée en 2015.

— *Estivales du verre* : organisées annuellement par le CERFAV, elles proposent des stages, d'une durée de 1 à 5 jours, des conférences, des démonstrations et des expositions thématiques sur le verre.

— *Festival international des Arts du verre* : organisé chaque année à Palau-del-Vidre (Occitanie) par l'Association pour le Patrimoine des Arts et de la Culture autour du Verre (APAC). La prochaine édition aura lieu du 8 au 11 août 2019.

— *Festival international du Verre au chalumeau* : organisé par l'association Flame'Off France, rassemblement d'artistes et d'artisans verriers spécialisés dans le travail du verre au chalumeau. La dernière édition s'est tenue au palais des Congrès de Remiremont (Grand-Est) du 27 au 30 juillet 2018.

— *Journées européennes des Métiers d'art (JEMA)* : organisées chaque année par l'Institut national des Métiers d'art. De nombreux ateliers verriers ouvrent leurs portes à l'occasion de cet événement. La dernière édition s'est déroulée du 6 au 8 avril 2018.

Certains proposent aussi des vidéos de présentation de leurs savoir-faire :

— « CIAV TV » : afin de garder trace de ses travaux, le Centre international d'Art verrier produit ou coproduit de courtes vidéos accessibles en ligne :

<https://vimeo.com/ciav/videos>

— « Les savoir-faire de 10 maisons d'exception » : vidéo qui présente les savoir-faire des adhérents de la FCVMM :

<https://www.youtube.com/watch?v=so6ebAMDhqU>

— « Baccarat, à l'origine de la légende » présente la cristallerie de Baccarat :

<https://www.baccarat.fr/fr/la-legende-de-baccarat/ebloissant-savoir-faire/>

V.2. Soutiens et consentements reçus

La présente fiche a été réalisée en lien avec la Fédération des Cristalleries Verreries à la Main et Mixtes. Celle-ci avait préalablement sollicité le soutien de ses adhérents avant d'initier la démarche d'inventaire. Sur le conseil de la FCVMM, une première liste de praticiens et d'entreprises a été établie au début de l'enquête, comprenant des adhérents et des non-adhérents au syndicat. Les ateliers et professionnels de cette liste ont été contactés par le rédacteur de la fiche. La démarche d'inventaire, la méthodologie de l'enquête et le caractère public de la fiche d'inventaire leur ont été présentés par écrit et de vive voix. Puis, des entretiens en face à face ont été menés au sein même des ateliers. Tous les praticiens

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

rencontrés ont ensuite reçu une première version rédigée de la fiche d'inventaire afin d'obtenir leur consentement. Ils ont eu la possibilité d'y apporter les corrections et précisions qui leur semblaient nécessaires. L'équipe du Centre européen de Recherches et de Formation aux arts verriers a également contribué à l'élaboration de cette fiche.

VI. MÉTADONNÉES DE GESTION

VI.1. Rédacteur de la fiche

Flore LECLERCQ

Chef de projet Maîtres d'art-Élèves, Institut national des Métiers d'Art

Viaduc des Arts, 23 avenue Daumesnil, 75012 Paris

fleclercq@inma-france.org / 01 55 78 86 00

VI.2. Enquêteur(s), chercheur(s) ou membre(s) du comité scientifique associé

Flore LECLERCQ, chef de projet Maîtres d'art-Élèves, Institut national des Métiers d'art

Franck STAUB, secrétaire général, Fédération des Cristalleries et Verreries à la main et mixtes

Lieux(x) et date/période de l'enquête

Soisy-sur-École (Essonne), mai 2018 — Genas (Rhône), juin 2018 — Saint-Louis-lès-Bitche (Moselle), juin 2018 — Meisenthal (Moselle), juin 2018 — Paris, mai et juin 2018 — Vannes-le-Châtel (Meurthe-et-Moselle), janvier 2019

VI.3. Données d'enregistrement

Date de remise de la fiche

29 janvier 2019

Année d'inclusion à l'inventaire

2019

N° de la fiche

Identifiant ARKH